

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----  
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

-----  
DIRECTION GÉNÉRALE  
-----

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail  
-----

Abidjan, le 02 JUIN 2023

N° 029 / MFP/ENA/DG

## COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance des personnes désirant postuler à la surveillance des compositions de la phase de présélection des concours directs d'entrée en 2024 à l'École Nationale d'Administration (ENA), que les inscriptions sont ouvertes du lundi 12 au vendredi 23 juin 2023 sur le site internet de l'ENA : [www.ena.ci](http://www.ena.ci).

Le postulant devra remplir les conditions suivantes :

- ✓ être fonctionnaire en activité (à l'exception des agents et fonctionnaires élèves de l'ENA) ;
- ✓ ne pas être sous sanction disciplinaire ;
- ✓ être disponible pendant la période des compositions les (15, 19 et 22 juillet 2023) ;
- ✓ ne pas être candidat aux différents concours organisés par l'ENA.

Par ailleurs, le candidat à la surveillance est tenu de fournir en ligne, au moment de son inscription, une copie de sa pièce d'identité (CNI, Attestation d'identité ou passeport en cours de validité) et une copie de sa carte professionnelle ou de son attestation de présence au poste.



Le Directeur Général

*[Signature]*  
**Narcisse SEPY YESSOH**